



Règlement intérieur

Championnats de France des Écoles et Collèges 2026

Phase départementale des Yvelines (78)

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs Gambit-Roi de Carrières-sur-Seine et le centre de formation yvelinois Echecs78, en accord avec le comité départemental des Yvelines, organisent dans le cadre des championnats de France des écoles et des collèges 2026, la phase départementale pour le département des Yvelines.

Le règlement fédéral [J03_2025_26_Championnat_de_France_scolaire.pdf](#) et le [Règlement Championnat de France des Ecoles et Collèges d'Île-de-France](#) sont applicables.

Article 2 : Règles du jeu

Les règles appliquées sont celles de la Fédération Française des Echecs ([R03 Compétitions homologuées](#)).

Coups illégaux : en cas de coup illégal achevé, l'adversaire doit arrêter la pendule et demander l'intervention d'un arbitre afin que celui-ci soit pris en compte.

Au cours d'une partie, les deux premiers coups illégaux achevés et constatés sont sanctionnés par un ajout de 1 minute à la pendule de l'adversaire, le troisième coup illégal achevé et constaté mettra immédiatement fin à la partie. La partie sera déclarée perdue sauf si l'adversaire ne dispose pas du matériel suffisant pour mater le roi par aucune suite de coups légaux.

Article 3 : Homologation et Appariements

Deux tournois distincts sont organisés :

- Le championnat scolaire des Yvelines 2026 - Écoles
- Le championnat scolaire des Yvelines 2026 - Collèges

Ces tournois sont homologués pour le classement rapide FFE ([R03 Compétitions homologuées](#)).

Tous les participants doivent être titulaires d'une licence B. La prise de la licence B est comprise dans le montant de la participation aux championnats pour les écoliers et collégiens non licenciés à la Fédération Française des Echecs.

Les appariements sont réalisés avec le logiciel PAPI dans sa dernière version disponible et se font au Système Suisse intégral.

Article 4 : Nombre de rondes Cadence

Chacun des deux tournois comporte 5 rondes.

La cadence de jeu est de 12 minutes par joueur, avec un incrément de 3 secondes dès le premier coup (12 min+3 sec/coup).



Article 5 : Date et lieu de la phase départementale des Yvelines

Les championnats scolaires départementaux se dérouleront le mercredi 21 janvier 2026 après-midi au Gymnase Jean Bouin – 51 boulevard Henri Barbusse 78800 Houilles.

Article 6 : Inscription

Les droits d'inscription sont de 5 €.

La date limite d'inscription est fixée au 17 janvier 2026.

Article 7 : Pointage et horaires prévisionnel des rondes

Pointage obligatoire avant la ronde 1, le mercredi 21 janvier 2026 entre 12h45 et 13h10.

Horaires prévisionnels : Ronde 1 à 13h30 - Rondes 2 à 5 à suivre.

Remise des prix vers 17h.

Article 8 : Classement

Pour chaque tournoi, le classement final est individuel. En cas d'égalité de points, les systèmes de départages appliqués sont, dans l'ordre, le Buchholz tronqué, le Buchholz et enfin le Cumulatif.

Article 9 : Classement par établissement

Pour chaque tournoi, le classement par établissement est établi, à l'issue de la dernière ronde, d'après le total des points des 8 meilleures participant(e)s dont au moins les 2 premières filles et les 2 premiers garçons d'un même établissement. (J03 – Article 2.3).

Article 10 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Marc PLANET (Arbitre Fédéral Open 1 agréé FIDE) et Joëlle MOURGUES (Arbitre Fédérale Open 1 agréée FIDE).

Article 11 : Comportements des joueurs

Tous les participants s'engagent à avoir une attitude conforme à l'éthique de notre sport (Charte du joueur d'échecs). Les analyses et blitz sont interdits dans l'aire de jeu.

Tout appareil électronique (téléphones portables, montres connectées ou autres) doit être éteint et rangé dans un sac ou confié (éteint) à un accompagnant ; le joueur dont l'appareil sonne ou vibre perd la partie.

Il faut aussi éviter toute lecture ou discussion suspecte. Tout joueur doit quitter l'aire de jeu une fois sa partie terminée.

L'inscription aux championnats implique l'acceptation du présent règlement.

Les arbitres

Marc PLANET
Joëlle MOURGUES

L'organisateur

Francois DELMAS-GOYON